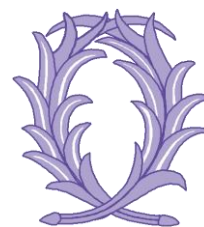


Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



Siège : AMOPA de Maine-et-Loire 9 rue du Canal 49100 Angers

REMISE DU PRIX DEPARTEMENTAL DE GEOGRAPHIE

Dans le cadre du concours national de géographie de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), la section de Maine-et-Loire a créé le prix départemental de géographie. Ce dernier s'inscrit dans une coopération approfondie avec le département de géographie de la faculté de lettres, langues et sciences humaines de l'université d'Angers.



Henri-Marc PAPAVOINE, Corentin VIGNE, Paola GRANIER, Arnaud BEAUGEARD.

La cérémonie de remise du prix a eu lieu le vendredi 20 septembre 2019 à la Maison de la recherche Germaine TILLON de l'université d'Angers en présence des enseignants-chercheurs du département, des étudiants des deux promotions de master réunies pour l'occasion et des représentants de la section de l'AMOPA de Maine-et-Loire.

Le président Henri-Marc PAPAVOINE ouvre la cérémonie en remerciant tout d'abord le professeur Jean SOUMAGNE pour son action déterminante en faveur du concours national de géographie, Isabelle MATHIEU, directrice adjointe, pour le soutien de la faculté, Annabelle MOREL-BROCHET, directrice du département de géographie et Aude NUSCIA TAÏBI, maîtresse de conférences, pour leur implication dans la promotion et l'organisation de ce prix.

Il souligne l'investissement important pour ce prix de Delphine MARINOT, vice-présidente et de Martine PAPAVOINE, trésorière, au nom de la section de Maine-et-Loire.

Il remercie pour sa présence René GRASSET, vice-président de la section de Maine-et-Loire de l'Ordre National du Mérite, mais aussi le COURRIER DE L'OUEST et le service communication de l'université

qui couvrent l'évènement. Les trois lauréats du prix départemental sont applaudis pour leur réussite : Paola GRANIER, Arnaud BEAUGEARD et Corentin VIGNE.

La parole est cédée à Mustapha EL HANNANI, maître de conférences, qui présente le travail des étudiants de master tout en insistant sur l'importance du mémoire et du stage qui leur sont demandés.

Au nom du jury départemental, Delphine MARINOT se plaît à souligner le caractère particulier que revêt cette cérémonie ainsi que la qualité des travaux retenus, et rappelle le sujet du concours national proposé : « *L'élaboration d'un projet, virtuel ou réalisé, d'aménagement du territoire à l'échelle locale (ex : communauté de communes), régionale ou transfrontalière. L'étude peut aussi porter sur un pays étranger car il n'existe pas de restriction géographique* ».

Deux des trois études examinées par le jury départemental se sont attachées à explorer l'impact du végétal sur les zones urbaines.

Monsieur Corentin VIGNE et Monsieur Arnaud BEAUGEARD ont consacré leurs travaux aux spécificités et fonctions du végétal urbain, en s'appuyant sur l'exemple de Trélazé pour le premier et sur celui de Belle-Beille pour le second.

Mme MOREL-BROCHET, Mme TAÏBI M. EL HANNINI, M. GRASSET, Mme MARINOT, M. SOUMAGE

Deux des trois études examinées par le jury départemental se sont attachées à explorer l'impact du végétal sur les zones urbaines.

Monsieur VIGNE et Monsieur BEAUGEARD ont consacré leurs travaux aux spécificités et fonctions du végétal urbain, en s'appuyant sur l'exemple de Trélazé pour le premier et sur celui de Belle-Beille pour le second.

Monsieur VIGNE a ouvert son étude par l'analyse de l'utilisation du végétal en urbanisme au XX^e siècle, avant d'expliquer en quoi celui-ci agit comme élément constitutif de l'ambiance urbaine. Il s'est ensuite livré à une série de relevés et d'analyses au sein des quartiers trélazais de Beau Manoir et de Malaquais, qui l'ont conduit à établir une cartographie des différentes ambiances qui y cohabitent et à proposer diverses pistes d'exploitation du végétal visant une amélioration du cadre urbain.

En brossant l'histoire de l'urbanisation du quartier de Belle-Beille, quartier somme toute récent, Monsieur BEAUGEARD en a mis en avant les atouts mais aussi les travers liés aux différents plans de réhabilitation et de rénovation qui s'y sont succédé à partir du milieu du XX^e siècle. Il s'est alors penché sur la place du végétal et sur l'impact de ce dernier sur les ambiances urbaines du quartier, dont il a établi une typologie détaillée, ce qui lui a permis de dégager un certain nombre de préconisations visant à conforter et à développer le rôle du végétal en tant qu'élément structurant de l'espace urbain. Les qualités rédactionnelles dont a fait preuve Monsieur BEAUGEARD sont par ailleurs à souligner.

La troisième étude, celle de Madame GRANIER, a porté sur les paysages des sentiers de randonnées de la commune de Beaupréau-en-Mauges, dont elle a établi un diagnostic paysager. Après avoir analysé le paysage maugeois, elle s'est intéressée aux liens unissant Histoire, patrimoine et paysage. Elle a ensuite centré son attention sur les sentiers qui sillonnent la commune, plus particulièrement sur leur gestion et sur leur apport au paysage local. Pour construire sa typologie paysagère, Madame GRANIER a adopté une approche que l'on peut qualifier de polysensorielle, plaçant ainsi la perception par l'être humain au centre de son analyse. En plus de cartes, de photographies et de croquis soignés, Madame GRANIER a su illustrer son approche de quelques références littéraires (J. Gracq), artistiques (C.D. Friedrich) et historiques (Célestin Port) bien choisies qui se sont parfaitement intégrées à son style fluide et agréable à lire.

Madame GRANIER et Monsieur BEAUGEARD, qui ont accepté de peaufiner leurs études en y apporter des corrections formelles, vont à présent concourir au niveau national. Quelle qu'en soit l'issue, le bureau de l'AMOPA de Maine-et-Loire a renouvelé ses chaleureuses félicitations aux trois lauréats départementaux et se réjouit de leur remettre quelques présents.

Cette cérémonie vient conclure la première participation du département de géographie de l'université d'Angers à ce concours, première participation qui, il l'est vivement souhaité, sera suivie de beaucoup d'autres et fera également des émules au sein d'autres départements tels que le tourisme et l'histoire.



Au 1er rang : M PAPA VOINE, Mme GRANIER, M. BEAUGEARD, M. VIGNE, Mme PAPA VOINE, Mme MARINOT, M. GRASSET.

Au 2d rang : M. BALLOUCHE, Mme MOREL-BROCHET, Mme MATHIEU, M. EL HANNINI, M. SOUMAGNE.